

L'Editorial

Actualités...

Le Fil Associatif

A Voir / A Venir

**Chers Habitants
de Beaucams-Ligny,**

Les fins et débuts d'année sont des moments riches de convivialité et d'échanges.

2016 et 2017 ont réaffirmé cette règle et nous nous sommes régalez de nombreuses manifestations que vous redécouvrirez dans notre journal.

Et qui retrouve t on en 1ère place dans pratiquement chaque moment fort....? Le Comité des Fêtes, bien sûr !!

Un immense merci à cette sympathique équipe qui ne ménage pas ses efforts pour préparer et animer l'événementiel de notre beau village !

S'il faisait chaud dans nos cœurs grâce aux nombreuses festivités, une ombre nostalgique s'est



rappelée à nous avec le départ de Personnalités beaucampoises que nous saluons dans ces pages car Elles sont le ciment de l'Histoire de notre commune...

Et puis comment résister à la beauté de Dame Nature capturée

par l'objectif affûté de Pascale Baugé, rappelant s'il en était besoin, que l'Hiver sait tout son mordant garder !!

Bonne lecture !
Catherine Lefebvre



CEREMONIE DES VOEUX



Samedi 14 janvier à 11 heures, Catherine LEFEBVRE et son conseil municipal ont invité les Beaucampois à la cérémonie des vœux. Ils ont répondu présents comme chaque année et un bon nombre de Maires des Weppes s'étaient déplacés.



Cette année, Damien CASTELAIN, Président de la MEL a tenu à nous rendre visite en cette occasion; d'autres personnalités étaient également présentes :

- Frédéric MOTTE, Président du MEDEF des Hauts de France
- Karine CHARBONNIER, Vice-présidente au Conseil Régional.
- Elisabeth MASQUELIER, Conseillère départementale.
- Yvan HUTCHINSON, Conseiller régional.
- Major Dumortier, Gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin.

Comme d'habitude, l'Har-

monie de RADINGHEM a exécuté quelques morceaux de musique.

Après avoir présenté ses vœux, Catherine LEFEBVRE a remémoré les événements communaux de l'année 2016 et a enchaîné sur quelques projets pour 2017 ; elle n'a pas manqué de remercier le personnel communal et les élus pour leur travail.

Cette sympathique manifestation s'est achevée par un buffet préparé par notre boulanger (navettes, chouquettes) sans oublier les boissons (crémant de Bordeaux, bière, jus de fruits et coca-cola).

Emile Rose





POT DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL



Vendredi 16 décembre, à 18h30, Catherine LEFEBVRE et son Conseil Municipal recevaient le personnel communal Administratif et Technique, pour le pot de fin d'année.

Dans son discours, elle lui adressa ses remerciements pour le travail accompli et ne manqua pas de souhaiter une bonne retraite à RENE LANSEL, en fonction depuis le 1er octobre 1979 et qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2017.

ER



Boulangerie «GRUSON»

Dans son édition du 8 janvier, La Voix du Nord a publié un article d'une page sur un concours surprenant, pour déterminer la meilleure galette des rois des Wepes, en sélectionnant 5 boulangeries au hasard parmi l'ensemble des boulangeries du secteur. Non contente d'être sélectionnée, notre boulangerie Gruson a terminé deuxième de ce classement à un cheveu du premier et très largement devant les autres protagonistes du concours. L'occasion de démontrer, une fois encore, toute la qualité des réalisations de notre boulangerie.

A noter que la boulangerie Gruson développe, en ce début d'année, un nouveau service d'épicerie de première nécessité pour la satisfaction de tous.

Fabrice Flavigny





Décès de David SION, ce lundi 13 février, à Nice.

David et Rosette Sion ont été nos voisins durant 16 ans.... et ce sont eux qui nous ont accueillis les premiers en passant leurs têtes au dessus du mur de notre jardin le jour de notre emménagement.... C'est un beau souvenir pour nous !

Leur maison, tout le monde la connaît... les « plus anciens » du temps où ils y vivaient et pour « les plus nouveaux » il s'agit du magasin actuel « Le dressing d'Inès » !

David et Rosette ont vécu à Beucamps-Ligny de 1957 à 2005. Ils arrivaient de Tunisie. David a dirigé l'école publique durant 20 années scolaires et Rosette a pris la relève pendant 10 ans supplémentaires (donc au total pour les deux de 1957 à 1986). L'école c'était leur passion et ils ont mis tout leur cœur et leur énergie au

service de nombreux petits beaucampois. Avec l'aide de Fidéline, ils ont organisé de nombreuses animations, sorties, voyages, kermesses pour leurs petits élèves.

David s'est engagé également dans la vie citoyenne du village en faisant 2 mandats municipaux.

Mais ce que tout le monde appréciait aussi chez eux, c'était leur magnifique jardin fleuri tout au long de l'année et David y mettait toute sa passion et sa compétence. On voyait aussi régulièrement des branches de laurier-sauce posées sur le bord de leur mur avec l'inscription « servez-vous » !

Et pour Rosette, très engagée aussi dans le village, ce fut théâtre, gym volontaire, sorties culturelles (lors de son mandat municipal), marches du dimanche matin, accompagnement scolaire....

Ils ont quitté le village en juillet 2005 pour retrouver le soleil du Sud en s'installant près de Menton.

Nous avons eu la joie de les revoir en novembre dernier chez eux. Beucamps-Ligny n'a jamais quitté leur cœur !

Toutes nos pensées vont vers David, un homme généreux, accueillant et attentionné aux autres, qui a écrit une page de l'histoire de notre village.

Valérie et Vincent Bossut



Madame le maire m'a demandé d'écrire un article à propos de ma mère, Marguerite Nonque, décédée le 3 décembre 2016. La messe a eu lieu le jeudi 8 et je remercie encore la municipalité de nous avoir prêté la salle des fêtes pour son pot d'adieu. Celui-ci fut un succès et pour cause : en plus de notre grande famille et amis, ses oeuvres étaient offertes. Des tableaux à l'huile et des livres, rien que ça ! Maman avait une telle pulsion de vie qu'elle s'enthousiasmait facilement pour un sujet, qu'il soit à peindre ou à écrire. Et pourtant... Questionnant en moi mon hésitation, j'ai trouvé

TRANCHE DE VIE

BIENVENUE À:

Octave DEKIMPE,
né le 20 janvier 2017,
rue du Brulle

Abbygaëlle BANCOURT,
née le 1er février 2017,
rue de l'Eglise

À NOS CONCITOYENS REGRETTÉS

Frère Michel RAMPENBERG,
décédé le 23 février 2017.



l'exercice compliqué, comme peut l'être souvent toute relation mère-fille, et comme l'a été son portrait peint en 1997. Tel un jeu de miroirs dérangentant, et même après + de mille portraits réalisés, peindre le sien me renvoyait à trop de défis. En vrac, il y a celui de se différencier, soit discerner ce qui vient d'elle de ce qui vient de moi ; de prendre du recul avec le réflexe de compétition, (s'atténuant heureusement avec l'âge) ayant trop conscience du dé-

calage entre le visible et l'invisible. Je souhaite écrire en évitant le formalisme, avec sincérité. Or, entre le désir de dire et la peur de trop en dire, l'alternance de nos moments heureux et douloureux s'entrecroisait dans mon esprit.

Il est facile d'énumérer le visible : 7 enfants en vingt ans, 12 livres écrits les vingt années suivantes. « Marguerite fille du Nord » est celui qui l'a lancée, écrivant ensuite la vie des autres, notamment lors des épreuves de la 2ème guerre mondiale. Elle a aussi soutenu, en étant la présidente, de nombreux poètes et écrivains, avec l'association « AAPW ». Maman fut une femme très courageuse qui aimait produire, dont de nombreux tableaux en peinture à l'huile. Elle a aussi été novatrice en lançant le centre aéré pour occuper les enfants, (les voyant désœuvrés l'été au village), dans les années 70. Et je dois en oublier de toutes ses actions méritantes...

Intelligente et terrienne, elle prenait autant de plaisir à lire et se cultiver, qu'à s'occuper de ses plantes et légumes à... cultiver ! Quand

j'étais enfant, entre toutes ses activités dont celle de secrétaire pour mon père menuisier, je l'entendais volontiers dire qu'elle était « cachi perdue ». A cette époque, j'aurais voulu passer du temps avec elle tant je l'admirais, mais elle était débordée. Puis, retraitée, elle a eu le temps de lire, de peindre, de tricoter et de s'asseoir quand je venais la voir, ravie. Très occupée, j'ai alors repris son expression du terroir ... A présent qu'il est trop tard, il reste comme un goût de regret pour ces rendez-vous manqués...

Allez, aimeriez-vous que j'aborde l'invisible ? Une grande partie se trouve dans le livre « debout, la vie t'attend » publié en octobre 2016. Cette fois, le rendez-vous a eu lieu : maman a été ma première cliente et l'a découvert avec intérêt. Sa vie continue à travers nos passions communes : est-ce en partie grâce à nos enfants, qu'on peut espérer un germe de notre immortalité ?

Caroline Nonque,

40, rue de Fourmes à Beaucamps-ligny;
Photo tous de blancs vêtus, je suis la
3ème à partir de la gauche.



LES ANCIENS SE SOUVIENDRONT....



La famille PETILLON est arrivée en 1971 au 2 rue de l'église à Beaucamps-Ligny où exerçait un maréchal ferrant.

Serge Pétilion en a fait son garage, son atelier de mécanique et de carrosserie. Il travaillait dur, très dur... du lundi au samedi soir, souvent jusqu'à 22 heures... Il a commencé cette aventure avec Jean Beerlandt, le mécano ! Au fil du temps le garage devenait trop petit et les réparations se faisaient sur la place de la mairie avec l'accord de Monsieur Courtois, maire de l'époque.

En 1977 il construit le nouveau garage, au 31 rue de l'église. Beaucoup de gens du village sont venus aider, Monsieur Lansel, les fils Dusautois, Jojo (le facteur) et d'autres...

Il s'est beaucoup investi dans le village. Commerçant, il avait la parole facile. Il a créé

le football avec Michel Smague, il a fait partie du comité des fêtes avec Albert Symoens, il a été pompier volontaire avec Arthur Plancque, Michel Pollet, Michel Smague et bien d'autres...

Ah ! il savait y faire ! Tout y était ! l'humour, la convivialité, la générosité... Il ne s'économisait pas ! Que de monde à la maison !... Toujours la fête.... Les copains d'abord, c'était SA chanson !

C'était un passionné qui avait toujours besoin de renouveau. Les animaux faisaient partie intégrante de sa vie. Son chien « Blaxon » était le gardien de son garage, canards, poules, pigeons, chèvres, chevaux étaient ses compagnons de tous les jours.

Passionné également

des sports automobiles, il en a pratiqué beaucoup, comme la moto avec René Marcq, l'auto-cross (avec une R5), les courses automobiles (ça rythmait ses week-ends)...

Puis la retraite... il a déménagé sur Le Maisnil. Il a gardé contact avec des Beaucampoises, tracteurs en Weppes avec Monsieur Dusautois, Marcel Staes et bien d'autres...

Mais son cœur est tou-

jours resté à Beaucamps. C'était SON village !

Petit à petit, il s'est renfermé mais a gardé ses sorties journalières dans ces petits endroits où l'on discute comme avant... pour se souvenir du bon vieux temps au bistrot chez Pierrot !!

On l'appelait : Monsieur Pétilion, l'homme de l'ouest, Sergio, le fou du volant, Serge, on l'appelait Pa...

Fabienne Scelers





Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, le dispositif national Crit'air permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de première immatriculation.

En donnant des avantages de circulation aux



véhicules les moins polluants et en limitant la circulation de ceux les plus polluants lors des pics de pollution, ce dispositif constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution sur l'ensemble du territoire national.

A la prochaine alerte de pic de pollution aux particules fines, la circulation alternée pourrait être déclenchée dans la Métropole. Il faudra alors vous équiper de la pastille Crit'Air qui permet à presque tous les véhicules essence et diesels d'après 2006 de circuler.

La préfecture du Nord invite les usagers de la route à commander leur(s) certificat(s) qualité de l'air « Crit'Air » (ou « pastilles de couleur ») moyennant 4,18 € (comprenant la redevance de 3,70 € auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement).

Le délai de délivrance du certificat est d'environ deux à trois semaines.

Les demandes de certificats qualité de l'air se font par voie électronique ou par voie postale :

- formulaire à compléter en ligne à l'adresse <https://www.certificat-air.gouv.fr/> demande avec paiement sécurisé par carte bleue ;
- formulaire cerfa à compléter et à retourner à l'adresse : Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'« Imprimerie Nationale SA ».

SORTIE DE ROUTE

Le 6 septembre 2016 vers 16h, un camion avec remorque avait percuté la glissière de sécurité en bois à l'entrée du village sur la RD62 ; elle a été très endommagée et un marronnier a également fait les frais de cette sortie de route.

Des témoins ont relevé l'immatriculation du véhicule et grâce à la Gendarmerie d'HALLENNES LES HAUBOURDIN, nous avons

pu joindre l'entreprise Savoyarde responsable. Un constat à l'amiable a été rédigé pour les deux sociétés d'assurance. L'entreprise DUTOIT PAYSAGE a effectué les réparations et a planté un nouveau marronnier.

Deux photos illustrent, l'une l'importance des dégâts et l'autre, la réfection de la glissière.

ER



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017

Etaient présents :

Mme Lefebvre, M Béharel,
Mme Blanquart, Mme Tourbier,
M Bonneel, M Bossut, M François,
Mme Kozlowski, M Rose, M Potvain,
M Isbled, M Debaeker, M Bogaert

Pouvoirs :

- M Cliquennois à Mme Kozlowski
- M Flavigny à Mme Lefebvre

1) Débat concernant le rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la MEL relative au stationnement urbain

Mme Lefebvre informe l'assemblée qu'il s'agit de débattre sur les choix du gestionnaire et demande aux élus présents leurs analyses.

Mme Lefebvre et M Béharel peuvent constater que cela n'amène pas de débat particulier, mais tiennent à prendre acte de la lecture de ce rapport.

2) Validation du changement de nom d'un chemin d'Erquinghem-le-sec mitoyen à la commune

Mme le Maire informe avoir reçu un courrier de la commune d'Erquinghem-le-Sec lui précisant, qu'en cette commune deux chemins différents portent le nom de « chemin des Saules ». Aussi, afin d'éviter la confusion entre ces deux chemins, le conseil municipal a voté à l'unanimité, une délibération le 12 décembre 2016 qui renomme le « chemin des Saules » limitrophe à la commune de Beaucamps Ligny, comme « chemin du Brulle ».

Mme le Maire explique que l'accord du conseil est demandé pour appliquer dans les faits ce changement de nom (il en est de même pour la commune d'Hallennes-lez-Haubourdin également limitrophe audit chemin).

Mme Blanquart : « Nous ne pouvons qu'être d'accord sur le fond, cependant on pourrait suggérer d'orthographier ce nom de chemin « brusle » comme c'est le cas dans notre commune, et non « brulle »

L'assemblée à son unanimité, valide ce changement de dénomination de chemin, limitrophe aux deux communes, en demandant de suggérer sur la

délibération plutôt le nom de « brusle » que celui de « brulle ».

3) Autorisation pour le Maire de signer une convention avec les sociétés Orange et Free

Mme Lefebvre rappelle à l'assemblée que dans l'optique de la construction d'un lotissement sur l'ancien terrain de football, il convient de déplacer l'antenne relais Orange, située à cette heure à cet endroit.

Mme Lefebvre précise à l'assemblée qu'une étude faite par la société Orange au niveau de l'église est en cours pour savoir si le transfert de l'antenne est possible dans le clocher, et demande donc l'avis de l'assemblée pour signer dans ce but, une convention avec les sociétés Orange et Free.

M Bogaert : « Et quel serait le résultat, si le conseil ne donnait pas son accord au Maire ? »

Mme Lefebvre : « Je demande cet accord et tiens à une délibération, car je souhaite que l'opération se déroule en toute clarté, ainsi il faut savoir que si nous ne suivons pas et de gérons pas ce dossier, ces sociétés de téléphonie peuvent s'installer là où elles l'entendent, alors autant s'impliquer dans l'affaire.»

M Bogaert : « Dans ce cas, en effet, autant piloter cette opération et y prendre totalement part. »

Mme Kozlowski : « Y aura-t-il une ou deux antennes ? »

Mme Lefebvre : « Deux antennes, ce qui donnera lieu à deux locations. »

Le Maire demande l'avis de l'assemblée, l'assemblée à sa majorité avec une voix contre (M Bonneel) et une abstention (M Bogaert), l'autorise à signer

une convention avec les sociétés Free et Orange.

4) Permis de construire « Urbaxim »

Afin de valider le permis de construire, le Maire suite à la présentation du projet préalable aux conseillers, demande l'accord de l'assemblée.

L'assemblée à sa majorité et une voix contre (M Cliquennois), valide ce projet et son permis de construire.

5) Modification de la délibération no 16092901 du 29 septembre 2016

Mme le Maire rappelle à l'assemblée la délibération no 16092901 du conseil municipal du 29 septembre dernier, qui s'appuyant sur l'article L 21 22 22 du Code Général des Collectivités Territoriales lui accordait l'ensemble des délégations dudit article.

Mme le Maire informe l'assemblée du courrier daté du 8 décembre et émanant de la Préfecture qui concernant cette délibération, impose pour les alinéas 2,3,15,16,17,20 et 21 une fixation des limites et

une définition des cas dans lesquels la compétence énoncée, s'applique.

Mme le Maire précise qu'au départ, il avait été fait recours à cet article du CGCT uniquement pour son alinéa 7 qui lui permet de créer des régies, et que face à la complexité des demandes imposées par la Préfecture, il convient :

- d'abroger cette délibération no 16092901
- d'en établir une autre reprenant l'article L 21 22 22 mais ne gardant que son alinéa 7 qui autorise Mme le Maire à « créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux. »

L'assemblée à son unanimité, approuve l'abrogation de la délibération no 16092901 et valide l'établissement d'une nouvelle délibération se basant sur l'article L 21 22 22 en ne retenant que son alinéa 7 relatif aux régies.

FIN DE LA SEANCE

Port du casque OBLIGATOIRE!

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. **Attention**, si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À L'ÉCOLE DU TULIPIER...



L'école du Tulipier accueille 70 enfants, 4 jours 1/2 par semaine. Rénovée et agrandie, elle doit continuer à s'adapter à l'effectif et aux réformes scolaires.

La rentrée 2014 a été marquée par un nouveau décret portant sur les rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires : les journées de classe doivent être allégées et l'enseignement réparti sur une demie journée supplémentaire. Les Nouvelles Activités Scolaires (NAP) sont mises en place par ce décret ! Les NAP sont des activités organisées, gérées par la commune : elles permettent de faire découvrir aux enfants des activités qu'ils ne connaissent pas mais elles favorisent aussi l'épanouissement, l'évasion de l'enfant.

L'équipe municipale souhaite vous faire partager les activités effectuées par les écoliers chaque midi. Les enfants sont répartis par cycle et les activités diffèrent chaque tri-

mestre.

Nous avons eu la chance de voir Charlotte, la fleuriste du village, sensibiliser les 7-8 ans autour de la nature : découverte des fleurs, décoration de couronnes pour Noël, ... mais ce n'est pas tout....

Sa voisine, Noémie « de mères en filles » prend le temps chaque semaine de faire des « activités autour du fil ». Garçons et filles se retrouvent pour 45 minutes créatives : ils découvrent le canevas, réalisent des pompons en tulle et même des tee-shirts brodés !

Non loin de là, Mme Baugé invite les enfants à chanter, à jouer dans la langue de Shakespeare : les idoles anglaises des années 70 reprennent vie dans la bouche de nos plus jeunes.

L'équipe de la bibliothèque vient aussi deux fois par mois pour ne pas faire oublier aux plus jeunes les joies du livre, la mélodie de l'histoire racontée.

Et que dire de Monsieur Moretto :

il apprend les enfants à regarder, à utiliser l'appareil photo comme un instrument magique, celui qui embellit ce que le regard ne perçoit pas de suite. Photographe passionné, il partage cet art avec les plus grands. Il les fait participer à un concours national car il sait que les enfants du Tulipier peuvent prétendre à un prix.

Mais l'équipe municipale connaît aussi l'énergie de nos élèves : le Hip-Hop permet l'expression corporelle dynamique mais organisée. Un vrai folklore de joie, de peeps les jeudis midi.

La fin de semaine arrive enfin : le yoga permet aux enfants d'écouter leur corps, de se détendre.

le programme d'activités périscolaires répond à un décret mais plus que ça, l'équipe municipale a souhaité une richesse pour les enfants, la découverte de mondes qu'ils n'avaient jamais explorés.

Merci à tous les intervenants.

Véronique Kozłowski

EVOLUTION DES MODES DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI)

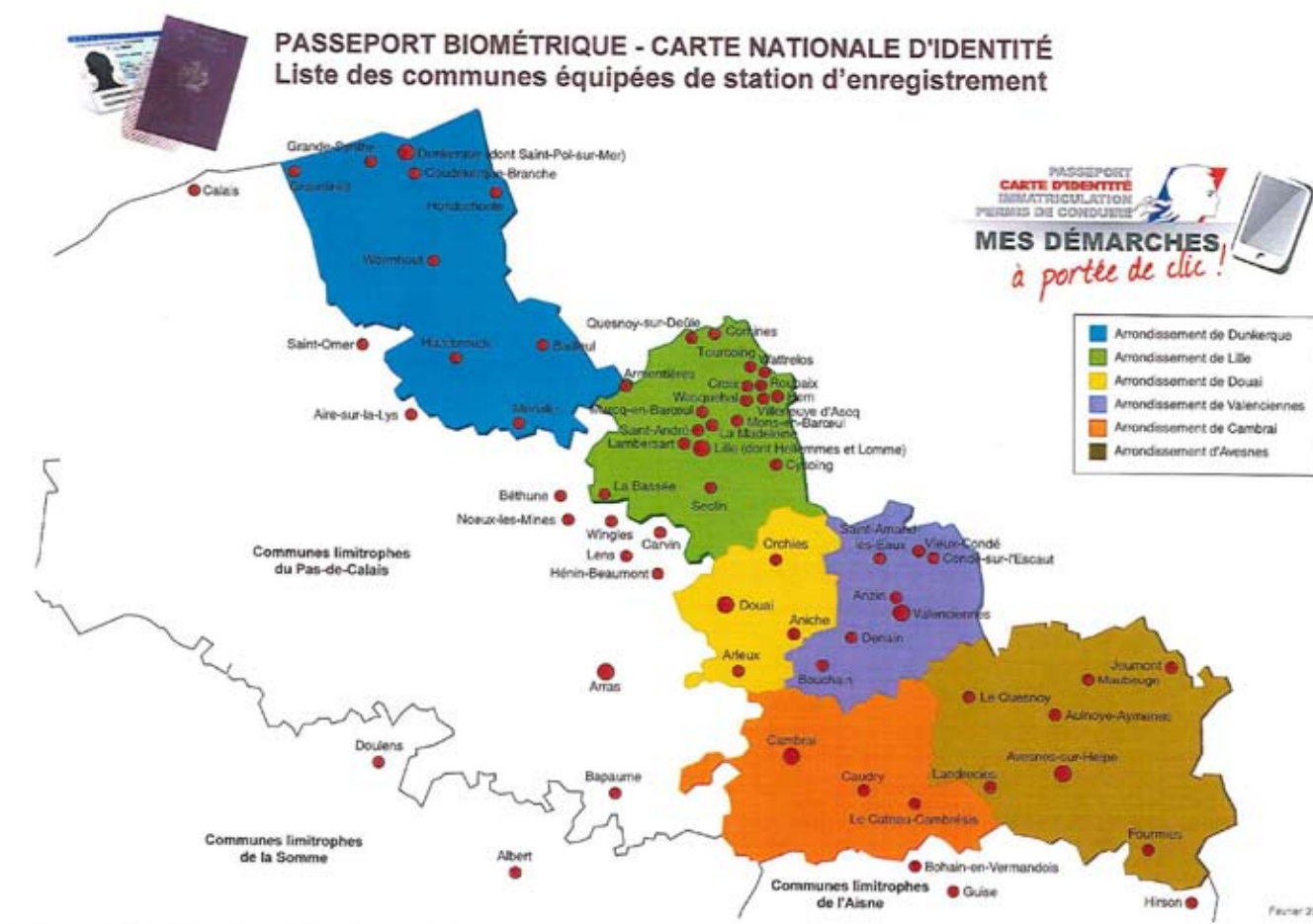
Le ministère de l'Intérieur a engagé une réforme destinée à sécuriser l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) en alignant leur modalité de délivrance sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

À compter du 14 mars 2017, les CNI seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. À compter de cette date, les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Ainsi, les demandes de CNI « papier » pourront

être recueillies jusqu'au lundi 13 mars et transmises sans délai en préfecture. Si la demande est incomplète, l'usager sera invité à la compléter dans le délai d'un mois. À compter du 17 avril, plus aucun complément ne sera accepté : la demande sera rejetée et l'usager sera invité à déposer une nouvelle demande dans une mairie équipée.

Les mairies demeurent compétentes pour la remise des CNI dont la demande a été déposée avant le 14 mars. L'accueil du public pour la remise de ces titres sera donc ouvert jusqu'au 15 août : cette période correspond au délai nécessaire pour la récupération par l'usager de sa CNI en mairie. Passé ce délai, toutes les CNI non récupérées par les usagers devront obligatoirement être renvoyées en préfecture pour destruction.





BONNE ANNÉE À ZEN-ATTITUDE !

Afin de prolonger les bons moments passés ensemble le lundi lors de nos séances de Zen-Attitude, nous avons organisé une soirée type "auberge espagnole", autour de notre "maître" Raymond, le jeudi 5 Janvier.

L'association a offert l'apéritif, et chacun a apporté un petit quelque chose à manger ensemble. Ceci nous a permis de faire plus ample connaissance, dans la joie et la bonne humeur ! Nous sommes tous et toutes repartis ravis, et bien décidés à renouveler l'expérience !

Si cela vous tente, il n'est pas trop tard pour venir faire une séance d'essai le lundi de 18h à 19h à la salle des fêtes.

Cela ne vous engage à rien !

Véronique Tourbier





L'ÉCOLE du Tulipier

Cela a été une fin d'année bien remplie pour notre école du Tulipier.

En effet, ce ne sont pas moins que 3 manifestations qui se sont succédées entre le 27 Novembre et 09 Décembre et auxquelles elle prenait part.

Tout d'abord, l'Association de Parents d'Elèves de l'école a organisé, pour la deuxième année consécutive, une bourse aux jouets et puériculture, le Dimanche 27 Novembre, dans la salle des fêtes.

Celle-ci se déroulait de 9 à 15 heures, avec une salle comble en termes d'exposants et une belle affluence, principalement en matinée.

Le week-end suivant avait lieu le désormais traditionnel marché de Noël du village, organisé en

collaboration entre l'Association de Parents d'Elèves et le comité des fêtes.

Les exposants, inscrits auprès de Yves Bogaert, qui gère ces contacts depuis le tout premier marché voilà 10 ans, étaient une nouvelle fois au rendez-vous et la salle des fêtes faisait à nouveau le plein.

Il y en avait pour tous les goûts (décoration, gourmandises, cadeaux...).

En plus d'y assurer entre-autre la restauration, l'APE y tenait un stand assez varié de décorations et idées cadeaux afin de participer financièrement aux projets et activités de l'école.

Enfin, le Vendredi 09 Décembre, au soir, se tenait, toujours à la salle des fêtes, le spectacle de Noël des enfants de l'école.



Ils y ont fièrement entonné chants de Noël avec parfois chorégraphie, mais aussi joué de petites scènes pour les plus grands.

Cela a ensuite permis aux parents de se retrouver autour d'une restauration assurée cette année par un food truck (« l'effet Gourmet ») qui confectionnait des burgers maison et ensuite complété par les gâteaux des parents qui se sont particulièrement impliqués dans

cette clôture de l'année 2016. Merci à eux !

N'oublions pas le Père Noël, sans doute attiré par la bonne odeur des burgers, qui est venu rendre visite aux enfants de l'école et leur remettre des friandises.

Ainsi, ces 3 événements, en plus de participer activement à la vie de notre village, permettront d'apporter un soutien financier aux différents projets de l'école et également d'y faire perdurer la convivialité qui la caractérise.

L'APE souhaitait d'ailleurs profiter de cet article pour remercier tous les parents qui se sont impliqués pour rendre possible ces événements, ainsi que Yves Bogaert (Marché de Noël), le comité des fêtes et la municipalité.

Thomas BOUREL,
trésorier de l'association





Lire à Beaucamps-Ligny

A l'occasion de son assemblée générale les membres de la bibliothèque et quelques adhérents se sont réunis



Le 14 janvier dernier. Après le compte rendu de la situation financière, il a été question de l'informatisation qui se précise pour 2017.

Et d'un partenariat avec les villages d'Englos et d'Ennetières pour 2018. Les travaux de rénovation avancent bien et nous pourrions probablement réintégrer nos locaux au printemps, Merci à la municipalité.

Nous avons constaté un

peu moins d'abonnés en 2016, lié sans doute à la baisse de la population beaucampoise.

Mais cependant plus de livres ont été prêtés.

Les membres de la bibliothèque ne manquent pas de projets avec notamment, comment accueillir les nouveaux arrivants et comment mettre en valeur les atouts de la bibliothèque.

Marie Thérèse Delannoy

REPAS DE NOEL DU CLUB RENAISSANCE

Jeudi 15 décembre 2016, le club Renaissance organisait son traditionnel repas de Noël à la salle des fêtes.

45 convives étaient réunis pour savourer le menu présenté

- Kir Royal
- Velouté de Potimarron et ses marrons
- Terrine de st Jacques et Saumon
- Paupiette de volaille farcie de bolets et son gratin
- Fromage
- Dessert : cascadin fruits - chocolat
- Vins, eau, bière, café

Plusieurs animations ont été proposées pendant le repas, en présence de Catherine LEFEBVRE et de 2 adjoints.

Chants de Noël par les élèves de CE1 de l'Institution Ste Marie.

Intermède musical chanté par une chorale d'Haubourdin.

Pour clôturer cette manifestation associative, une tombola gratuite, orchestrée par Léon DUTOIT, Président du club, a permis d'offrir un lot à chaque convive.

ER



REPAS DE FÊTE



Quand il s'agit de mettre les petits plats dans les grands, Josiane et Benoît s'y entendent parfaitement !!

Le dimanche 29 janvier, le Comité des Fêtes relevait une fois encore le défi d'offrir aux 100 convives de plus de 60 ans, un repas succulent à la présentation irréprochable !

De très jolies tables, une ambiance détendue, des chansons, des devinettes, une tombola, de la musique et beaucoup, beaucoup de bonne humeur !!

Un immense bravo à toute l'équipe pour la qualité de sa prestation et sa grande générosité !!

CL

ELECTION DU BUREAU DU CLUB RENAISSANCE

Le club renaissance de Beaucamps Ligny recherche des bénévoles pour renouveler le bureau 2017, pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner au 03.20.50.34.26 ou 03.20.50.37.03.

Nouveaux adhérents et anciens rendez-vous le jeudi 9 mars à partir de 14 heures jusqu'à 16 heures pour l'élection du nouveau bureau.

*Maurice Blondel
pour le bureau*



A BEUCAMPS-LIGNY

9 mars , Jeudi	Election du nouveau bureau du Club Renaissance de 14 à 16 heures au foyer rural.
11 mars , Samedi	Information aux premiers gestes de secours (de 4 à 99 ans) à 10 heures à la salle des fêtes.
11 mars , Samedi	Inscription au centre aéré des vacances de Pâques - Foyer rural de 14h30 à 16 heures.
Du 10 au 14 avril	Centre de Loisirs de Beaucamps-Ligny de 9h30 à 17h30 pour les enfants de 3 à 16 ans. Garderie de 8h à 9h30 et de 17h30 à 19h00.
15 et 16 avril , Samedi & Dimanche	20e édition de Tracteurs en Weppes à l'Institution Sainte-Marie de 10 à 19 heures Présentation de l'association «Club des Jardiniers Amateurs d'Hallennes lez Haubourdin et des Weppes» avec atelier enfants
23 avril , Dimanche	1er tour des élections Présidentielles.
7 mai , Dimanche	2nd tour des élections Présidentielles.
11 juin , Dimanche	Braderie de Beaucamps-Ligny de 9h à 16h. Rue de l'église.

DANS LES WEPPEES

11 mars , Samedi	Atelier sur le thème de la taille des arbres fruitiers et le nettoyage de printemps - Jardin de la médiathèque à Radinghem-en-Weppes de 14 à 17h30 (ouvert à tous)
28 mars , Samedi	Troc de plantes à Englos, Espace Kalimera, de 14 à 16 heures
25 mars , Samedi	Atelier sur le thème de la taille des rosiers - Chez Monsieur REGNAULT à Hallenne lez Haubourdin, 155 rue de l'Egalité De 14 à 16h (ouvert à tous)

Journal municipal de Beaucamps-Ligny

Directrice de la publication: Catherine LEFEBVRE

Rédaction: Comité de rédaction (ER, IB, CL, FF)

Le P'tit Journal de Beaucamps-Ligny N°201

Diffusion gratuite - IPNS -

Conception: Liudmyla DOLIA / Fabrice FLAVIGNY

Ayez le bon réflexe : consultez l'affichage municipal et notre site www.beaucamps-ligny.fr



Mairie: 2 rue de Fournes, 59134 Beaucamps-Ligny

Horaires: Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Tél: 03.20.50.34.60

Fax: 03.20.50.64.53

Mail: mairie.beaucamps.ligny@wanadoo.fr